

► Programmes de formation du secteur de l'éducation

Nous savons que notre formation fonctionne. Plus important encore, d'autres le savent aussi. En tant que centre de formation en santé et sécurité au travail désigné par le gouvernement de l'Ontario, nous avons formé des centaines de milliers de travailleurs, de superviseurs, de comités conjoints de santé et de sécurité, de représentants en santé et sécurité et d'autres personnes depuis plus de trois décennies. Bien que notre formation soit dispensée dans tous les secteurs de l'économie, nous offrons également une gamme complète de programmes adaptés au secteur de l'éducation. Avec plus de 200 programmes de formation prêts à l'emploi, nous sommes bien placés pour aider votre lieu de travail à se conformer aux nombreuses exigences de formation imposées par les lois sur la santé et la sécurité. La plupart des formations que nous proposons peuvent également être utilisées pour la formation générale de la main-d'œuvre et dans le cadre de ta stratégie globale de diligence raisonnable sur le lieu de travail.

De nombreux programmes du CSST sont prévus à différents moments de l'année dans une communauté près de chez vous. Nous pouvons également travailler avec vous pour organiser la prestation d'un ou de plusieurs programmes de formation sur votre lieu de travail ou dans un centre de formation approprié. Pour les programmes qui ne nécessitent pas de formation pratique, comme la formation à la Certification et la plupart des modules de sensibilisation aux dangers, nous en programmons régulièrement dans des salles de classe virtuelles publiques ou nous pouvons les programmer spécifiquement pour votre syndicat ou votre lieu de travail.

Voici une liste partielle des éléments essentiels de la formation en matière de santé et de sécurité pour les personnes employées dans le secteur de l'éducation.

Obligations de formation spécifiques et générales à atteindre

Certification - Partie I [3 jours] *

Certification - Partie II - Éducation [3 jours] *

Cours de perfectionnement à la certification
[6,5 heures] *

Entrer dans les espaces clos et
reconnaissance des dangers [6 heures]

Documenter la santé et la sécurité [3 heures] *

Ergonomie : principes de base [6 heures] *

Boîte à outils ergonomiques [3 heures] *

SIMDUT général harmonisé [2 heures] *

Manipulation, entreposage et utilisation du
propane [6 heures]

Formation des superviseurs en matière de
santé et de sécurité [6 heures]

Sensibilisation à la santé et à la sécurité des
travailleurs [3 heures] *

Représentants des travailleurs en matière
de santé et de sécurité - petits lieux de
travail [12 heures]

Inspections du lieu de travail [3 heures]

Enquêtes en milieu de travail [3 heures]

Violence et harcèlement au travail [3 heures] *

.../2

Formation à la sensibilisation aux dangers

Les programmes individuels de sensibilisation aux dangers sont dispensés au cours d'une session de trois heures. Lorsqu'ils sont regroupés, trois programmes distincts peuvent être dispensés au cours d'une session d'une journée. Chaque programme est conçu pour répondre à l'exigence de formation sur les dangers spécifiques au lieu de travail de la Partie II de la Certification, lorsque les lieux de travail choisissent d'adopter une approche plus personnalisée. Comme deuxième option, les lieux de travail peuvent s'inscrire au programme du secteur de l'éducation de la *Certification de la Partie II* du CSST, qui répond aux besoins des lieux de travail typiques de ce secteur. Il permet également aux lieux de travail de se mettre rapidement en conformité. Chacun des modules suivants convient également à la formation générale de la main-d'œuvre.

Amiante *	Heures de travail	Équipement de protection personnelle
Dangers biologiques *	Air intérieur *	Dangers physiques *
Dangers chimiques *	Maladies infectieuses *	Le propane
Gaz comprimé	Analyse des tâches	Dangers psychosociaux et santé mentale sur le lieu de travail *
Espaces clos	Confinement : une réponse à la crise *	Dangers pour la sécurité *
Incident critique et stress post-traumatique *	Verrouillage	Le stress sur le lieu de travail *
Dangers électriques	Manutention manuelle des matériaux	Dangers liés à la conduite d'un véhicule
Urgences et pandémies	Moisissure *	Surfaces de marche et de travail *
Ergonomie et TMS *	Pièces de machine en mouvement	Dangers liés au soudage
Incendie et explosion	Sensibilité chimique multiple	Organisation du travail
Inflammables et combustibles	Bruit *	
Outils à main	Respirateurs non ajustés	
Stress dû à la chaleur et au froid	Dangers biologiques au bureau : virus, moisissures et bactéries	
	Environnement de travail au bureau : dangers informatiques *	

Pour obtenir de plus amples renseignements, la description des programmes, les horaires et notre catalogue complet de formation en ligne, visitez notre site Web, whsc.on.ca/Accueil ou appelez notre ligne sans frais de n'importe où en Ontario, **1-888-869-7950**, et demandez à parler à un(e) représentant(e) des services de formation.

* Les documents destinés aux participants sont disponibles en français pour les programmes marqués d'un astérisque. Sur demande, n'importe lequel de nos programmes de formation peut être donné par un instructeur francophone qualifié par le CSST.

